REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 16 /PR-MFAE

portant nomination d'Administrateurs auprès du Conseil d'Administration de la Banque Dahoméenne de Développement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le Décret N° 558 /PR du 31 Décembre 1966, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N° 215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

VU le Statuts de la Banque Dahoméenne de Développement, notamment son article 13 ;

Sur proposition du Ministre des Finances et des Affaires Economiques ;

Le Conseil des Ministres entendu.

D E C R E T E :

ARTICLE Ier- Sont nommés Administrateurs mambres du Conseil d'Administration de la Banque Dahoméenne de Développement :

MM. Léonard MABUDU, Directeur de la Comptabilité, en remplacement de M. Michel GNONAGNON ;

Bruno AMOUSSOU, Président Directeur Général de la SONADER, en remplacement de M. Gérard AGBOTON ;

YEHOUESSI Florent, Chargé des relations bancaires au Ministère des Finances et des Affaires Economiques, en remplacement de M. Lucien d'ASSOMPTION.

ARTICLE 2;- Le présent décret sera publié au "Journal Officiel" de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 24 Janvier 1967

Par le Président de la République

LE Ministre des Finances et
Des Affaires Economiques

B. BORNA

Général Christophe SOGLO

AMPLIATIONS :